

## LA JOURNÉE DU PRIX DE THÈSE ONPE/FONDATION DE FRANCE

**MARDI 28 MAI 2024** 

#### LIEU

Université catholique de Lille 60 bd Vauban 59000 Lille Amphithéâtre Aula Maxima

#### INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire <u>Cliquez ici</u>

#### DATE

28 mai 2024 de 9 h 30 à 16 h

#### CONTACT

Canelle Campanella, chargée d'études canelle.campanella@franceenfance-protegee.fr 06 31 24 00 81

#### ACTUALITÉS

Pour être régulièrement informé :







Depuis 2017, l'ONPE et la Fondation de France récompensent une thèse de doctorat en langue française, toute discipline confondue, qui contribue à une meilleure connaissance du champ de la protection de l'enfance, de l'adoption et de l'accès aux origines personnelles. Attribué tous les deux ans après sélection du conseil scientifique de l'ONPE, ce prix est destiné à soutenir et à rendre visible les thèses en protection de l'enfance.

Cette journée est organisée avec le soutien de l'université catholique de Lille et du département du Nord.

## Thèse lauréate de l'édition 2023

Facteurs de risque et de protection au cours du placement : Étude du devenir à l'âge adulte des enfants placés

de Camille Danner Touati, maître de conférences en psychologie du développement à l'université Paris Nanterre

Thèse de psychologie réalisée à l'université Paris 8, sous la direction de Raphaele Miljkovitch et Anne-Sophie Deborde.

## LE PRIX DE THÈSE EN BREF









suite du programme ▶▶













# LA JOURNÉE DU PRIX DE THÈSE ONPE/FONDATION DE FRANCE

**MARDI 28 MAI 2024** 

#### 9 h 30 Accueil des participants

MATIN: Remise du Prix et présentation de la thèse lauréate

Modération par Canelle Campanella, chargée d'études à l'ONPE

#### 10 h - Propos introductifs

Florence Dabin, présidente de France Enfance Protégée

Nicolas Vaillant, vice-président et vice-recteur en charge de la recherche et du secteur santé-social de l'université catholique de Lille

Marie Tonnerre-Desmet, vice-présidente en charge de l'Enfance, famille et la jeunesse du département du Nord Julie Baillet, responsable programme et fondations abritées enseignement supérieur et recherche à la Fondation de France

#### 10 h 30 - Remise du prix et présentation de la thèse

Camille Danner Touati, maître de conférences en psychologie du développement à l'université Paris Nanterre

#### 11 h 15 - Discussion par des membres du conseil scientifique de l'ONPE

Blandine Mallevaey, docteure en droit privé et sciences criminelles et professeure à la faculté de Droit de l'université catholique de Lille

Marie-Agnès Feret, chargée d'études à l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée

#### 11 h 35 - Échanges avec le public

12 h - 14 h Déjeuner libre

#### **APRÈS-MIDI: Présentation des thèses finalistes**

Modération par Blandine Mallevaey, présidente du conseil scientifique de l'ONPE

#### 14 h - Léa Jardin : La protection des mineurs non accompagnés

Léa Jardin, docteure en droit public et chercheuse à l'ENPJJ et chercheuse associée de la chaire Enfance Famille et du centre Thucydide.

Thèse en droit réalisée à l'université Paris-Assas et université catholique de Lille, sous la direction de Julian Fernandez et Blandine Mallevaey.

## 14 h 20 - Discussion par des membres du conseil scientifique de l'ONPE

Alice Simon, responsable du pôle recherche au sein de la direction générale de la protection judiciaire de la jeunesse

Eugénie Terrier, géographe sociale, docteure en géographie, chargée de recherche, Askoria (sous réserve)

#### 14 h 40 - Échanges avec le public

## 14 h 55 - Érica Dorla : Les parcours scolaires des enfants accueillis en protection de l'enfance

Érica Dorla, psychologue clinicienne et docteure en sciences de l'éducation.

Thèse en sciences de l'éducation réalisée à l'université Paris Nanterre, sous la direction de Catherine Sellenet et Hélène Join-Lambert.

## 15 h 15 - Discussion par des membres du conseil scientifique de l'ONPE

Johan Vanderfaillie, professeur de psychologie et des sciences de l'éducation à la Vrije Universiteit Brussel Mathilde Moulia, chargée de mission Prévention et Lutte contre les violences faites aux enfants à la Direction générale de la cohésion sociale

### 15 h 30 - Échanges avec le public

15 h 45 - Conclusion

16 h - Moment convivial